

Saint-Claude mag

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-CLAUDE

www.saint-claude.fr

N°71 - Janv.-Fév. 2019



La Municipalité vous présente ses meilleurs vœux
pour l'année 2019.

Dossier : Centenaire 1918-2018,
commémoration du 11 novembre (Pages 4 & 5)



© Isabelle Manzoni

Traditionnel repas pour fêter la fin de l'année avec les personnes âgées, le mercredi 12 décembre.



34^{ème} Congrès national de l'Association Nationale des Élus de Montagne (ANEM), les 18 et 19 octobre à Morneau.



Jean Lassalle, député, était présent sur le stand de la Ville de Saint-Claude et de l'Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude au **Salon Made in Jura**, du 18 au 21 octobre à Dole.



Cérémonie en l'honneur des bacheliers sanclaudiens ayant obtenu la mention « Très Bien » au Baccalauréat 2018, le samedi 20 octobre.



© SNCI, 2018 - Prix Innovation

Remise des Prix de l'Innovation dans les salons de l'Association des Maires de France à Paris, le 24 octobre dernier : **2^{ème} place pour la société DALITUB** et ses ralentisseurs anti-intrusion.



Flavien VALENÇON, neuf ans, accompagné par l'Institut Médico-Éducatif (IME), a procédé au **déclenchement des illuminations de Noël de la ville**, le vendredi 30 novembre.



Julien COSTAGLIOLA, artiste conteur jurassien, a animé le **Monde des Automates** pendant les vacances scolaires tout au long de l'année 2018.



© Selver Demir

Nouveau **rassemblement pour défendre et soutenir l'hôpital** de Saint-Claude, le samedi 1^{er} décembre dernier.

Sommaire

- 3 Sommaire, Éditorial
- 4&5 Centenaire 1918-2018, commémoration du 11 novembre
- 6 Brèves d'actualité
- 7 Job d'été, Libre expression
- 8 40 ans de partenariat franco-allemand, Lettre INFO TRAVAUX, Agenda

Chers Sanclaudiens,

En ce début d'année 2019, je tiens en mon nom personnel et en celui de la Municipalité et du Conseil municipal, vous adresser mes vœux sincères de santé et de bonheur.

La fin d'année 2018 a vu naître à travers les gilets jaunes, l'expression du désarroi et de la souffrance d'une grande partie des Français les plus modestes. Souhaitons que la prise en considération au niveau politique de ce cri de désespoir débouche sur des mesures sérieuses et durables.

Il est clair qu'il y a désormais deux « France » et que celle des territoires ruraux est laissée pour compte au profit de l'égoïsme urbain. Notre combat pour l'hôpital en est la démonstration la plus flagrante.

Les fermetures successives de nos services publics confirment s'il en était besoin cette manière de privilégier certains territoires au détriment des autres.

Il y a quelques années, les collectivités locales parvenaient à compenser les manques de l'État dans les domaines où c'était possible. Aujourd'hui elles n'en ont plus les moyens et même si elles le pouvaient, elles n'en ont plus les compétences décisionnelles.

Malgré l'adversité, je continuerai inlassablement avec mon équipe, à défendre les intérêts de notre ville et à travers elle, les Hauts-Jurassiens dont la vie est aussi rythmée par celle de la ville-centre.

Je persisterai à mener des projets qui dynamisent notre cité pour renforcer son rôle de locomotive du Haut-Jura. Ainsi, la requalification du centre-ville, au-delà des quelques mois de travaux incontournables et évidemment gênants, sera un atout énorme pour le développement économique et touristique mais également pour le plaisir simple de fréquenter notre ville.

Les travaux de pavage de la rue du Marché et de dallage de la rue du Pré vont commencer le 11 février et se poursuivront jusqu'à fin mai. La circulation automobile sera totalement interdite (sauf livraisons) pendant cette période pour mettre en sécurité piétons et ouvriers du chantier. Cette option permettra de plus, de gagner un mois et demi sur la durée du chantier. Cela créera quelques mécontentements mais combien de satisfactions une fois les travaux terminés pour le bonheur des habitants et des commerçants. L'option « sans circulation » a été adoptée à l'unanimité le 6 décembre par les commerçants, dans leur grande sagesse, lors d'une réunion qui fut un bel exemple de démocratie participative en présence des entreprises concernées et de la Municipalité.

Apprenons la patience, que la rapidité de la civilisation informatique nous a fait oublier ! Apprenons à vivre dans la tolérance en acceptant quelques soucis passagers quand c'est pour aller mieux demain.

Je vous renouvelle mes vœux d'excellente année 2019.

Jean-Louis MILLET



Saint-Claude Mag
N°71 - Janv.-Fév. 2019
Hôtel de Ville - BP 123
39206 Saint-Claude Cedex
Tél. 03 84 41 42 43

www.saint-claude.fr

Directeur de la publication : Jean-Louis MILLET

Conception graphique : PC01.fr

Crédit couverture : Ville de Saint-Claude
Photos : Ville de Saint-Claude - DR

Impression : Estimprim

Tirage 6 000 exemplaires

Dépôt légal à parution. ISSN 1268-7634

Imprimé sur papier certifié PEFC, imprimerie labellisée Imprim'Vert



Commémoration du 11 novembre,

La commémoration du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 à Saint-Claude a débuté par la présentation officielle d'une exposition au Caveau des artistes, proposée par le Souvenir français avec la remarquable implication de trois classes de troisième du Collège de la Maîtrise de la Cathédrale, qui ont ainsi fait pleinement vivre le devoir de mémoire.



En effet, depuis le début de l'année scolaire, les élèves ont abordé la Première Guerre mondiale dans le cadre d'un projet interdisciplinaire. Ce projet mené avec leurs enseignants, en collaboration avec Olivier Bonglet, Président du Souvenir français, a permis aux élèves de partir sur les traces de l'arrière-grand-père de leur

C o n s e i l l e r
P r i n c i p a l
d'É d u c a t i o n ,
É m i l e
R e n a u d . I l s
o n t
a i n s i
é t u d i é
d e s
l e t t r e s
d e
p o i l u s
e t



l u
d e s
o u v r a g e s . U n e
c a r t e
i n t e r a c t i v e ,
c r é e e
a v e c
l e u r
d o c u m e n t a l i s t e ,
p e r m e t
é g a l e m e n t
d e
c o n n a î t r e
e t
d e
l o c a l i s e r
t o u s
l e s
S a n c l a u d i e n s
m o r t s
l o r s
d e
c e t t e
g u e r r e
(à
r e t r o u v e r
s u r
:
w w w . c o l l e g e m a i t r i s e d e l a c a t h e d r a l e . f r) .

Cette matinée s'est poursuivie avec un défilé depuis la Place du 9 avril 1944 jusqu'à la Place Voltaire, puis avec la cérémonie consacrée à la commémoration du centenaire de l'Armistice au Monument aux Morts (Parc du Truchet). À cette occasion, Flamme de la Nation de la Tombe du Soldat inconnu et gerbes ont été déposées, chants et lectures ont été présentés par les élèves de l'école primaire Jeanne d'Arc et du Collège de la Maîtrise de la Cathédrale et discours ont été prononcés par les représentants de l'État, de la Ville et de l'Union Française des Anciens Combattants (UFAC).



Enfin, la plaque située au pied de l'Arbre aux Valeurs a été révélée et les plaques commémoratives comportant les noms de tous les Sanclaudiens « Morts pour la France » ont été inaugurées. On y retrouve ainsi les 326 noms (sur 401) des Morts de la Grande Guerre 14/18,

des 241 morts (sur 276) de la guerre 39/45, des 7 noms (sur 10) des morts en Corée, Indochine, Algérie et Afghanistan avec la disparition tragique de Damien Zingarelli. Pour les morts de la guerre 39/45 une plaque spéciale rassemble les noms des déportés.





Morts pour la France

Des plaques commémoratives comportant les noms de tous les Sanclaudiens « *Morts pour la France* » depuis le début du XX^e siècle ont été inaugurées le 11 novembre 2018 au Monument aux Morts du Truchet.



La mention « Mort pour la France » est strictement réglementée et correspond aux personnes « *victimes de guerre, militaires et civiles, en considération du lien prouvé de causalité entre décès et opérations de guerre* » (art. L.488 à 492 du Code des pensions militaires).

Cette mention des noms est désormais une obligation légale (Loi du 28 février 2012 qui prévoit que, « *lorsque la mention « Mort pour la France » a été portée sur son acte de décès (...), l'inscription du nom du défunt sur le Monument aux Morts de sa commune de naissance ou de dernière domiciliation (...) est obligatoire* »), sachant que chaque mort ne peut être inscrit qu'une fois sur un seul Monument aux Morts. Cela explique que les plaques commémoratives du Truchet ne comportent pas les Sanclaudiens dont le nom figure sur le Monument aux Morts d'une autre commune.

Ainsi, le Monument aux Morts du Truchet recense les noms de 574 personnes :

- ⊙ Guerre 1914-1918 : 326 personnes inscrites sur 405 morts, 79 inscrites sur d'autres monuments.
- ⊙ Guerre 1939-1945 : 58 personnes inscrites (55 soldats et 3 civils) sur 74 morts, 16 inscrites sur d'autres monuments.
- ⊙ 183 déportés inscrits sur 209 morts en déportation, 26 inscrits sur d'autres monuments. Il y eu 379 déportés, 302 lors de la rafle du 9 avril 1944 et 77 avant et après le 9 avril 1944.
- ⊙ Corée, Indochine Algérie, Afghanistan : 7 personnes inscrites sur 10 morts pour la France, 3 inscrits sur d'autres monuments. Damien Zingarelli est désormais inscrit sur ce monument.

Cette recherche des noms des « Morts pour la France » nous la devons à deux personnes que Monsieur le Maire remercie et félicite, et qui ont réalisé un travail colossal sur plusieurs années. Cette tâche considérable nous la devons à Véronique ROSSI, archiviste municipale à la Ville de Saint-Claude et à Olivier BONGLET, Président du Souvenir Français, passionné par l'histoire des deux guerres mondiales et porte drapeau de l'ULAC (Union Locale des Anciens Combattants).

Les plaques ont été réalisées par la société DALITUB de Saint-Claude et son PDG, M. Christophe GONZALEZ, et installées par les Services Techniques de la Ville de Saint-Claude.



Recensement de la population 2019



Comme chaque année, un échantillon de 8 % environ des habitants de la commune est recensé. Le prochain recensement se déroulera **du 17 janvier au 23 février 2019**. Pour ce faire, chaque foyer recevra la visite d'un agent recenseur, muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent vous seront remis à cette occasion.

L'INSEE ENCOURAGE VIVEMENT DE SE FAIRE RECENSER PAR INTERNET.

L'agent recenseur vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne sur le site Internet : www.le-recensement-et-moi.fr.

Sachez que votre participation est essentielle : des résultats du recensement

de la population découle la participation de l'État au budget des communes. Plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au Conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population et de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de notre commune. C'est pourquoi, la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs :



Karime HENDOR



Ludovic PICCAMIGLIO



Luce ROBERT



Marie-Alexandre VERPILLAT

Bon à savoir :

Vos réponses resteront confidentielles puisqu'elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) pour établir des statistiques rigoureusement anonymes. Les résultats des enquêtes de recensement sont disponibles sur www.insee.fr

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à la Mairie de Saint-Claude (Service Population, tél. 03 84 41 42 43) ou vous rendre sur le site Internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Plan grand froid



Dans le cadre du plan départemental d'alerte en cas de grand froid, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Claude est opérationnel pour apporter son soutien aux personnes fragiles, âgées, isolées ou handicapées.

Celles-ci sont invitées à s'inscrire sur le registre créé à cet effet au CCAS (1, rue Rosset à Saint-Claude – Tél. 03 84 41 42 52). Les membres de la famille ou les proches peuvent également faire un signalement. Le but de ce recensement est d'intervenir auprès de ces personnes en cas de grand froid. Un contact téléphonique pour prendre des nouvelles, une visite à domicile, les agents du CCAS et ses bénévoles assurent pendant ces périodes, un lien de proximité accru.

Les personnes sans domicile fixe peuvent contacter le 115 (numéro vert du SAMU social), qui les orientera vers un hébergement d'urgence sur la ville (une chambre d'hôtel) ou dans le département selon les places disponibles.

Alain CAPELLI, référent logement au CCAS, est le relais de ce service pour des situations signalées ou prises en charge sur la ville de Saint-Claude. Le rôle de la Police municipale et de la Gendarmerie est par ailleurs important dans le repérage de personnes sans domicile.

En matière d'urgence, le CCAS est soutenu par les associations caritatives locales suivantes : Croix-Rouge, Emmaüs, Secours Catholique, Épicerie sociale et Restos du cœur.

Démarche OpenData



La Ville de Saint-Claude fait partie des 8 % de collectivités à avoir amorcé une démarche d'ouverture de ses données ou open data, conformément à la loi du 7 octobre 2016 Pour une République numérique. Les fichiers, définis par le Socle commun des données locales ou à l'initiative des services municipaux, sont mis en ligne dans un format ouvert dès la page d'accueil du site de la Ville (www.saint-claude.fr) et, pour certains, dans un format normalisé sur la plateforme de l'État (www.data.gouv.fr).

Ces données, en plus d'être consultables par tout un chacun dans une optique de transparence de l'action publique, sont librement réutilisables pour les besoins de l'économie ou de la recherche. Elles seront mises à jour régulièrement.

Rechercher un job d'été, c'est maintenant avec le Point Information Jeunesse

Depuis plusieurs années, la Ville de Saint-Claude, via son Point Information Jeunesse, met en place des actions pour répondre aux demandes des jeunes en matière de jobs. Toute l'année, un service de diffusion d'offres de jobs est à disposition des jeunes dans les locaux du Point Information Jeunesse et sur le site web : www.ijssaintclaud.com.

Dans le cadre des campagnes jobs d'été, des temps spécifiques d'informations et de rencontres seront organisés par le Réseau Information Jeunesse dans le département.



En amont, un atelier « *CV et lettre de motivation* » aura lieu le :

**Mercredi 13 février
de 16h à 18h
au Point Information Jeunesse de Saint-Claude
(30, rue du Pré)**

L'objectif est d'aider les jeunes à préparer leur candidature. En complément, un guide synthétisant toutes les informations pour la recherche d'un job d'été sera mis à la disposition du public.

Point Information Jeunesse

Tél. 03 84 41 42 30

Libre expression des élus

Majorité

Le Musée de l'Abbaye a 10 ans

Il y a dix ans était inauguré le Musée de l'Abbaye qui voyait Guy Bardone couper le ruban avec bonheur mais aussi une pointe de tristesse puisque René Genis, disparu deux ans plus tôt, n'était plus là pour participer à la fête.

Ce projet se montait à 5,5 millions d'euros, subventionnés pour plus de la moitié, la Ville de Saint-Claude apportant 1,6 M€ soit 29 % du total. Mais cela n'est rien en comparaison de la valeur des œuvres qu'il abrite.

Quel fut l'historique de ce projet ?

Le premier jour de ma prise de fonctions comme Maire en 2001, je recevais les représentants de l'Association Peinture et Patrimoine du Haut-Jura qui, depuis vingt ans, militaient pour qu'un Musée se construise afin de recevoir la donation que souhaitaient faire à la ville de Saint-Claude, les peintres Guy Bardone et René Genis.

Cette construction était la condition incontournable de cette donation. Je m'engageais alors sans hésiter sur ce projet pour éviter que ne se reproduise la perte d'une chance historique, comme nous l'avions déjà vécue dans les années 60 avec le refus, faute de toit pour l'abriter, de la prestigieuse collection George Besson.

S'ensuivit alors la signature de la donation à Bandol dans la villa de René Genis, le 4 avril 2002 qui sera suivie d'une seconde donation en 2011.

De 2002 à 2008, ce furent, à travers une multitude de réunions du Comité de pilotage, sept années d'études, de montage de dossier, de recherche de financements et de travaux pour démarrer en 2002 par l'acquisition du bâtiment de l'évêché jusqu'à la réception définitive des travaux début 2008.

Le résultat en est ce fleuron de la culture, dont Saint-Claude peut s'enorgueillir, une superbe réalisation favorisée par le remarquable

travail des architectes Adelfo Scaranello et Paul Barnoud pour la partie archéologique, et par la passion extraordinaire de Sébastien Bully, chercheur au CNRS, qui a mis à jour les trésors d'archéologie du sous-sol.

Pour avoir créé, avec mon équipe municipale de 2001, ce Musée de A à Z, nous pouvons, dix ans après, éprouver une légitime fierté pour ce qui restera la grande œuvre de mon premier mandat de Maire. Ce Musée appartient aujourd'hui au patrimoine des Sanclaudiens et de tous les Haut-Jurassiens et ceci grâce à la générosité de Guy Bardone et René Genis, sans lesquels rien n'aurait existé.

Reste aujourd'hui à faire connaître davantage ce magnifique outil culturel, géré désormais par la Communauté de communes, mais dont la fréquentation n'est pas à la hauteur de la réalisation. Il mérite une notoriété au-delà même de nos frontières.

Groupe majoritaire

Opposition

Le groupe d'union de la gauche n'a pas souhaité s'exprimer dans cette édition.

40 ans de partenariat entre Rottenburg am Neckar et Saint-Claude : recherche de familles d'accueil

Du 30 mai au 2 juin 2019

D'heureux Sanclaudiens ont eu le plaisir de fêter les 40 ans de la signature du protocole entre Rottenburg am Neckar et Saint-Claude lors d'un voyage organisé en Allemagne l'an dernier.

Cette année, ce sera notre ville qui accueillera nos amis allemands le week-end de l'Ascension, du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin 2019 pour un séjour ponctué d'étapes culturelles et animées.

Ce séjour a pour objectif de célébrer de façon officielle et festive, les 40 ans de l'amitié franco-allemande, faire ou refaire découvrir toutes les richesses de nos cités et de nos régions, tout en créant et pérennisant de nouveaux échanges.



Thomas WEIGEL, Premier Adjoint au Maire de Rottenburg am Neckar et Monsieur le Maire de Saint-Claude.

Le Comité des Échanges de la Ville de Saint-Claude est donc à la recherche de personnes qui souhaitent héberger un ou plusieurs participants allemands pendant leur séjour, à savoir la prise en charge de trois nuits, des petits-déjeuners et du dîner du jeudi. Une chaleureuse soirée sur le thème du cirque, ouverte au public, est prévue le samedi soir, à laquelle seront également conviées les familles d'accueil.

Toute personne intéressée est invitée à se faire connaître auprès de Karine PESANTI, Service Événementiel situé au 1er étage de l'Hôtel de Ville (32, rue du Pré).

Tél. 03 84 41 42 62

Mail : karine.pesanti@mairie-saint-claude.fr

Lettre INFO TRAVAUX

Pendant les travaux de revitalisation du cœur de ville, tenez-vous informés :

Suivez toute l'actualité (dates, horaires, lieux des travaux en cours, modifications et perturbations à prévoir...) grâce à la Lettre INFO TRAVAUX régulièrement diffusée, affichée et mise en ligne sur www.saint-claude.fr.



Agenda

SALON

25 et 26 janvier

Salon de l'Orientation, de la Formation et de l'Emploi
9^{ème} édition

À Valexpo (Oyonnax)
Entrée libre et gratuite
www.sofeo.org

EXPOSITIONS

Du 8 au 26 janvier

Exposition de Clau Redier-Clément
Peinture
Au Caveau des artistes,
accès par l'Office de Tourisme
Entrée libre et gratuite

Du 2 au 23 février

Exposition de l'association Les Pattotifs
Art textile
Au Caveau des artistes,
accès par l'Office de Tourisme
Entrée libre et gratuite

Du 2 au 30 mars

Exposition de Pascal Nonin
Sculpture
Au Caveau des artistes,
accès par l'Office de Tourisme
Entrée libre et gratuite

SPECTACLES / CONCERTS

Vendredi 11 janvier

Faites l'amour... pas des gosses
Théâtre
À 21h, au Théâtre de la Maison du peuple
www.saint-claude.fr

Samedi 12 janvier

Slam Session en présence de Marc Nammour et Loïc Lantoine en résidence
à La fraternelle

À 21h, au Café de la Maison du peuple

Entrée libre et gratuite
Programmation : La fraternelle

Samedi 2 février

Grand Ensemble Koa "BEAT"
Jazz rock contemporain / concert en deux sets
À 21h, au Café de la Maison du peuple
Tarifs : 10/8/5 €
Programmation : La fraternelle

Samedi 9 février

DrummerZ
+ Tony Hymas / Hélène Labarrière / Simon Goubert
À 21h, au Café de la Maison du peuple
Tarifs : 10/8/5 €
Programmation : La fraternelle

Vendredi 15 février

Bal folk
À 21h, au Café de la Maison du peuple
Entrée libre et gratuite
Programmation : La fraternelle

Mardi 26 février

Laura Laune
1^{ère} partie : Thaïs Vauquières
Humour
À 21h, au Palais des Sports
Billetterie à partir du 29/01 :
Service Événementiel
ou www.saint-claude.fr
Tarifs : de 30 à 17 € (selon catégories)

// \ NOUVELLE DATE : **Vendredi 29 mars**

Cats on Trees
Concert pop rock
À 21h, au Palais des Sports
Billetterie à partir du 28/02 :
Service Événementiel
ou www.saint-claude.fr
Tarifs : de 30 à 17 € (selon catégories)

CONFÉRENCES

Lundi 21 janvier

Guillaume Apollinaire, un siècle après : les jours s'en vont et je demeure
Par Alain Chestier
À 18h30, à l'Espace Bavoux-Lançon
Organisée par l'Université Ouverte

Lundi 4 février

La musique à l'arrière des fronts de la Première guerre (Ravel, Debussy...)
Par Nicole Desgranges
À 18h30, à l'Espace Bavoux-Lançon
Organisée par l'Université Ouverte

Mardi 5 février

À vos archives !
Films et documents – avec la Cinémathèque des Monts-Jura
À 18h15, à l'Espace Bavoux-Lançon
Organisée par les Amis du Vieux Saint-Claude
En collaboration avec les Archives municipales de Saint-Claude

Mardi 5 mars

La dernière décennie de la mainmorte en France (1779-1789)
Par Thierry Bressan
À 18h15, à l'Auditorium de la Médiathèque Le Dôme
Organisée par les Amis du Vieux Saint-Claude
En collaboration avec les Archives municipales de Saint-Claude et la Médiathèque Haut-Jura Saint-Claude

ANIMATION JEUNES

Du 18 au 22 février

Ateliers vacances C'est mon Patrimoine !
Atelier vidéo-clip avec Baptiste Brunello pour les ados
De 14h à 17h, à La fraternelle
Tarif : 5 € pour participer à la semaine ou à la carte
Renseignements et inscriptions : 03 84 45 42 26